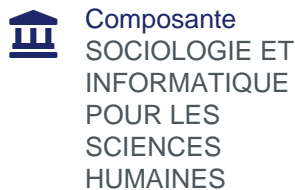


Stage obligatoire : Rapport de stage



Présentation

Discipline rare : Non

Description et objectifs

Les étudiants sont amenés à réaliser un stage d'application d'une durée d'au moins 3 mois qui les placera en situation professionnelle dans un des domaines de compétences correspondant à la formation : réalisation d'étude ou d'enquêtes qualitative ou quantitative, participation à la conception, au recueil, à l'analyse, à la présentation des résultats. Toutes les structures susceptibles d'avoir recours à ce type de professionnalité sont concernées (bureau d'étude, institut public ou privé de recherche ou d'étude, observatoires, services des ressources humaines d'une entreprise, collectivité territoriale, association, etc.).

La pertinence du stage sera évaluée à partir du niveau de responsabilité octroyé à l'étudiant. Ce stage donnera lieu à un rapport de stage rendant compte de l'étude menée en entreprise et les mettant en relation avec des acquis sociologiques. L'objectif est d'acquérir les aptitudes de conduite de projet nécessaires à la négociation d'une mission dans le domaine d'application professionnelle choisi par l'étudiant, en accord avec son maître de stage.

L'année universitaire se terminera par la soutenance de ce rapport de stage en présence, de l'étudiant, du maître de stage et d'un référent universitaire. Le stage sera doublement évalué : d'abord par le tuteur en entreprise sur la base de l'évaluation des compétences acquises et mises en œuvre dans l'entreprise, ensuite par le tuteur universitaire sur la base de la production d'un rapport de stage rendant compte, de façon réflexive et critique, de l'expérience vécue dans une organisation de travail spécifique et de l'articulation entre acquis de la formation et en entreprise. Un document d'une trentaine de pages est à produire selon un cahier des charges transmis dans le cadre du « suivi de stage ».

Infos pratiques

Contacts

Contact pédagogique

Gaëlle BIHANNIC